



D. OAP Aménagement : en secteur naturel ou agricole

1. Introduction : secteurs concernés

Seul le secteur NX de Lixhausen est couvert par des OAP Aménagement.

2. Lixhausen – carrière

2.1. Localisation

L'OAP concerne l'emprise de la carrière de Lixhausen et ses extensions. Elle est située en bordure de la RD7 au Nord-Ouest du village de Lixhausen.





2.2. Orientations d'aménagement

L'exploitation de la carrière doit veiller à préserver les enjeux environnementaux en périphérie du site :

- La ripisylve et la fonctionnalité du Dichgraben, cours d'eau qui marque la limite Nord du site ;
- La prairie de fauche et la haie sur une largeur de 10 m en limite Nord du site ;
- La zone humide identifiée en limite Nord du site.

Pour assurer l'intégration paysagère du site, des plantations arbustives et arborescentes seront mises en place en limite-Nord-Est du site et une haie sera plantée en limite Sud du site (le long de la RD et du chemin rural déplacé).

Enfin, afin de limiter les impacts sur les habitations les plus proches, la partie Sud de la zone NX (secteur 5 sur le schéma au § 2.4 ci-après) doit être réservée à du stockage de matériaux et ne faire l'objet d'aucune exploitation du sous-sol.

2.3. Programmation

Sans objet



2.4. Schéma de principe

Le schéma concerne un secteur d'environ 25 ha.

